



Province
de Liège

Formation

ÉCHO de la GUIDANCE



N°3 - juin 2013

www.provincedeliege.be



Mot d'introduction

Avec l'année scolaire qui se termine déjà et l'accompagnement des équipes des Services de la Guidance CPMS/PSE/ET qui ponctue, au mois de juin, le travail important accompli, le temps est venu, aussi, de se projeter dans l'avenir et de rentrer, comme il se doit, à la Direction générale de la Formation, à l'attention du Collège provincial, les rapports d'activités et projets de centres.

Se projeter aussi en pensant à la rentrée scolaire prochaine et à notre « Journée d'échanges et d'étude du 27 août 2013 à l'École Polytechnique de Verviers dont il a été fait état en ces colonnes.

Cet « **Echo de la Guidance** » reste, évidemment, et je m'en réjouis, fidèle à sa ligne directrice : être l'espace d'échanges d'informations et d'expériences entre les acteurs que vous êtes.

Il témoigne de la qualité des actions entreprises.

Que toutes et tous en soient remerciés.

Bonne lecture.

Mario Dethier
Premier-Directeur des Services de la Guidance



" La Maison Provinciale de la Formation " où se trouve l'administration des Services de la Guidance (CPMS et SPSE)

Les Services de la Guidance

Encore un bel exemple de collaboration entre les CPMS et le SPSE pour le salon de l'emploi

En décembre, nous avons reçu une demande pour tenir un stand au salon de l'emploi et de la formation qui se tenait le 29 mars 2013 à Seraing et dont la thématique était les métiers de soins.

Les équipes des CPMS sont constituées de psychologues, d'assistants sociaux et d'infirmières, elles assurent la guidance d'établissements scolaires où les formations en futurs métiers de soins sont organisées. Dans leurs missions, un axe de travail concerne aussi l'orientation. C'est dans ce cadre que les CPMS ont participé à cette initiative.

Le Service PSE est, quant à lui, régulièrement en contact avec des futurs infirmiers... Ce salon était donc l'opportunité de rencontrer les étudiants et de leur exposer le travail d'un infirmier dans un Service PSE.

Les Centres PMS et le Service PSE se sont donc contactés pour collaborer dans ce projet... en se réunissant sur un stand commun pour représenter les Services de la Guidance.

Visuels de présentation du Service, décoration du stand, gestion de l'intendance ont été à l'ordre du jour pour que chaque service s'organise et apporte sa spécificité.

La journée a attiré beaucoup de participants et les deux équipes étaient là pour répondre aux questions... dans la bonne humeur.

Une fois de plus, la collaboration entre les deux services s'est bien déroulée et chacun a apporté sa pierre à l'édifice pour faire de la journée une réussite !

Isabelle FRANKINET, Premier Directeur Médecin f.f.
du SPSE

Joelle MARNETTE Directrice du centre PMS 1
PROVINCIAL de Seraing.



Nouveaux visuels : Du Sang des gants !

Souvenez-vous l'an passé... Nous vous demandions si vous souhaitiez participer à un groupe de travail sur la prévention des maladies transmissibles.

Plusieurs agents ont répondu à l'appel :
Madame DELATHUY - Docteur DELVENNE
Docteur HERENG - Docteur LEQUARRE -
Docteur MOKRANE.

Deux visuels ont été créés :

- Un **diptyque** « Du sang des gants » destiné aux directeurs, enseignants ou personnel extrascolaire. Celui-ci explique comment soigner une plaie, faire face à un saignement de nez, nettoyer les sols et se débarrasser des déchets. Il insiste également sur les notions de confidentialité.
- Une **affiche** reprenant les étapes pour soigner une plaie.

Le groupe de travail a souhaité faire du lien avec « Mômes en santé » en reprenant quelques illustrations sympathiques du référentiel et en y inscrivant l'adresse internet du site où il peut être consulté.

Nous espérons que ces visuels seront prêts à être distribués aux antennes PSE à la prochaine rentrée scolaire. Nous comptons sur vous pour en faire la promotion auprès des écoles ...

Service de Promotion de la Santé à l'École



Le Fonds FEVIA intéresse toujours autant les écoles...

Cette année encore, plusieurs écoles se sont montrées intéressées par la demande de subvention du Fonds FEVIA.

Nous croisons les doigts pour que les écoles fondamentales reprises ci-dessous soient sélectionnées et mènent un projet sur l'alimentation et l'activité physique !

L'école de la commune de Bilstain-Limbourg mène depuis de nombreuses années un projet santé axé sur l'équilibre alimentaire et le contexte dans lequel sont pris les repas. Afin de continuer à stimuler les élèves et le corps enseignant, la Direction, accompagnée de partenaires santé, a le souhait d'aller un pas plus loin en incluant l'activité physique à la démarche de promotion de la santé. Elèves et enseignants seront acteurs du projet dès le départ, puisqu'il s'agit d'une prolongation d'un projet participatif.

L'école de la commune de Thimister souhaite créer une plaine de jeux dans la cour de récréation, aménager un réfectoire qui soit convivial et un coin cuisine pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs et d'apprendre à composer des

menus équilibrés. Par ailleurs, ils veulent inculquer de bonnes habitudes sportives et alimentaires dès la petite enfance.

L'école de la commune de Vaux-Sous-Chèvremont vise à développer chez les parents et les enfants de l'école une autre façon de s'alimenter en agissant concrètement sur les habitudes. Le projet s'articule autour de trois axes distincts mais intégrés : la création, la culture et la rentabilisation (au niveau de la consommation) d'un potager, la création d'un atelier cuisine visant à la préparation de repas destinés aux enfants dînant à l'école, le développement physique des enfants associant des activités sportives et le travail du potager.

Ecole communale Régis GENAUX souhaite amener les jeunes à vivre leur santé, au départ du quartier "Le plateau des Trixhes de Flémalle". L'idée est de construire un parcours santé qui allie sensibilisation au manger bien et pratique saine d'une activité physique. Chaque mois, des activités spécifiques seront entreprises. La sensibilisation des parents fera partie de la réflexion que les élèves mèneront afin de toucher ce public clé, qui participe, décide, ... des achats des denrées alimentaires.

La Coordination PSE

Animation visant la création d'une affiche sur les boissons énergisantes

Chaque année depuis 2003, notre antenne PSE (Seraing Province) réalise un projet santé en collaboration avec la Haute Ecole de la Province de Liège, implantation Seraing Marêts et plus particulièrement avec les étudiants de 2ème infographie.

Ce projet santé consiste à la réalisation d'une affiche de promotion de la santé en rapport avec un thème en particulier tel que l'eau, l'activité physique, les assuétudes, la gestion du stress, la consommation raisonnable d'alcool,...

Nous avons des intérêts qui se rejoignent :

- L'étudiant est amené à être acteur de sa santé et est mis en situation professionnelle.
- Le SPSE est client et formule sa demande aux étudiants via des animations.
- L'étudiant répond à la demande de notre SPSE en lui soumettant une affiche ce qui nous permet d'enrichir notre stock de supports visuels.

L'affiche gagnante est choisie lors des portes ouvertes de la HEPL grâce au vote de professeurs de l'école et d'agents du PSE.

Elle est imprimée en plusieurs exemplaires afin de pouvoir être diffusée auprès des établissements scolaires secondaires et supérieurs de la Province de Liège.

Cette année, le choix du thème s'est imposé à nous suite à l'analyse des questionnaires sur les habitudes de vie distribués lors du bilan de santé aux étudiants du supérieur.

En effet, nous avons constaté une consommation importante de boissons énergisantes, et celle-ci semble être banalisée.

Nous nous sommes alors documentées sur les boissons énergisantes pour réaliser une animation visant la sensibilisation des étudiants à ce sujet.

Nous souhaitons une animation interactive et participative.

Nous avons alors créé un power-point et un quizz qui a permis à chaque étudiant de s'exprimer sur cette thématique.

Après des consignes concernant la spécificité d'une affiche de promotion de la santé, la réalisation de slogans et le respect de la charte graphique, les étudiants ont un délai d'un peu plus d'un mois pour rendre leur projet à leur professeur.

Les différentes affiches ont été exposées lors des portes ouvertes de la HEPL, le 27 avril dernier.

L'affiche de Monsieur Toon Vanden Bosa été la plus plébiscitée par le jury. Félicitations à lui ! L'étudiant se verra attribuer un prix. (Affiche à découvrir page 15)

L'équipe PSE de Seraing Province.

Valorisation d'un travail effectué par un stagiaire au sein de l'antenne PSE de Malmédy

Accueillir un(e) stagiaire au sein de son antenne est toujours bien utile et est souvent porteur d'un nouveau regard sur sa pratique...

Cela fait maintenant plusieurs années que l'équipe PSE de Malmédy réalise un partenariat avec la Haute Ecole de la Province de Liège –

section diététique. L'année scolaire dernière, un stagiaire a pris le temps d'analyser des sites internet traitant de l'alimentation. Il a apporté son point de vue de diététicien et a fait ressortir les points positifs des sites consultés.

Ce listing est disponible auprès de l'équipe PSE de Malmédy ou de la Coordination si vous souhaitez consulter celui-ci.

L'équipe PSE de Malmédy
La Coordination PSE

Festivités autour du cinquantième anniversaire des CPMS

En sa séance du 14 décembre 2010, le Conseil supérieur des Centres PMS a décidé de créer un groupe de travail en inter-réseaux dont la mission était d'organiser, en 2012, des festivités autour du 50ème anniversaire des CPMS. C'est dans ce cadre que la direction du CPMS 1 provincial de Seraing a contribué à la réalisation de ce projet.

Les CPMS en fête !

Le Centre PMS a beaucoup évolué depuis sa création en 1960 (loi de 1960 et arrêté royal organique de 1962). Célébrer cet anniversaire était donc l'occasion, à partir de regards croisés, de souligner l'évolution de notre institution qui, rappelons-le, est un service public tridisciplinaire envié par bon nombre de pays.

Les 10 et 18 octobre 2012, deux journées de conférences et d'échanges ont été organisées au centre Marcel Hicter « La Marlagne » à Namur.

Tous les agents des Centres PMS (inter-réseaux) ont été conviés à ces deux journées.

Madame Marie-Dominique Simonet, Ministre de l'Enseignement obligatoire et des Centres PMS nous a honorés de sa présence lors de l'ouverture des débats.

Des conférenciers de grande qualité se sont succédés au cours de ces deux journées et ont abordé les thématiques suivantes :

« La réalité du travail en réseau » par O. KUTY- ULG « La dynamique de changement vers un travail collectif » par J CORNET-HELMO Liège. « Le CPMS face à l'utilisation d'internet et des nouvelles technologies » par P.MINOTTE- Institut Wallon pour la santé mentale.

« Le soutien à la parentalité » par B. HUMBEECK- UMONS.

La parole fut aussi donnée à nos partenaires lors d'une table ronde : « Regards sur notre collaboration ».

Les partenaires présents provenaient du monde scolaire, de l'Aide à la Jeunesse, du Service de Médiation scolaire, d'AMO, et pour représenter les services PSE, nous avons pu compter sur la présence d'Isabelle Frankinet, Premier Directeur Médecin f.f. du SPSE de la Province de Liège.

Des expériences de travail d'agents PMS ont été diffusées sous forme de capsules-vidéo lors des deux journées. Une équipe du centre PMS 1 provincial de Seraing a témoigné de son travail d'animation dans le cadre de l'orientation scolaire auprès des élèves en fin de cycle secondaire « Alors, comment choisir ? »

Des humoristes ont encadré ces journées d'échanges qui se voulaient autant festives qu'intéressantes.

C'est autour d'un verre de l'amitié et de sucreries, accompagnés d'une musique entraînante que se sont clôturées ces deux journées.

Ce fut l'occasion pour tous de revisiter agréablement ces 50 ans d'histoire et de mesurer le chemin parcouru.

Un véritable succès !!!

Joëlle MARNETTE Directrice du centre PMS 1
PROVINCIAL de Seraing.

Des nouvelles du CPMS II de Herstal : la participation au projet DECOLAGE au bénéfice des enfants de 2,5 ans à 8 ans et des adultes qui les entourent.

Cent-vingt établissements et centres PMS ont déclaré leur intérêt pour ce projet initié par Mme la Ministre Simonet, afin de s'engager en équipe à tenter de réduire le maintien et le redoublement de 2,5 ans à 8 ans.

Mais de quoi s'agit-il ?

1) Objectifs de Décolâge :

Décolâge vise à mobiliser tous les adultes qui entourent les enfants et à susciter chez chacun une réflexion approfondie sur la mise en œuvre d'alternatives crédibles au maintien et au redoublement de 2,5 ans à 8 ans.

Il s'agit d'éviter que le redoublement soit la solution du 30 juin, le constat d'impuissance lorsqu'il n'y a plus rien à faire.

Décolâge promeut une démarche collective et collaboratrice au sein de l'équipe pédagogique, en collaboration avec le centre PMS.

2) Ressources :

- Formation IFC et sa plateforme interactive,
- Plateforme Décolâge sur enseignement.be (inventaire des différentes ressources),
- Le compagnonnage (découvrir les pratiques et organisations pédagogiques d'autres écoles),
- Soutien de la Fondation Roi Baudouin (réflexions sur l'accueil des familles précarisées et/ou d'origine étrangère, l'implication de celles-ci dans les apprentissages de leurs enfants,...).

3) Axes de réflexion :

Sensibilisation et prise de conscience collective de la problématique du maintien et du redoublement :

Il semble que le maintien et le redoublement soient inefficaces pour les élèves en difficulté scolaire. De plus, le redoublement provoquerait souvent une atteinte à l'image de soi. Or notre système scolaire continue à user de cette pratique.

Il s'agit donc de faire prendre conscience aux enseignants des mécanismes à l'origine de l'utilisation du redoublement et de ses effets.

Dans ce but, l'équipe pédagogique pourrait s'approprier les contenus scientifiques :

- Sur l'impact du redoublement chez un élève,
- Sur les perceptions des enseignants et les mécanismes à l'origine de la décision du redoublement,
- Sur l'analyse collective des situations (à partir de films, d'exemples de parcours d'élèves,...),
- Sur l'analyse de l'historique d'une décision de redoublement au sein de l'école.

Amélioration du travail d'équipe par une meilleure connaissance de l'école

Les élèves en difficulté scolaire ont particulièrement besoin de la collaboration étroite de tous les adultes pour progresser dans leurs apprentissages.

Dans ce but l'équipe pédagogique pourrait :

- Reconstituer l'histoire de l'école sur le thème de la lutte contre l'échec scolaire (projets antérieurs, collaborations d'équipes, formations suivies,...),
- Rechercher dans le projet d'établissement et le rapport d'activités les informations en lien avec la problématique de l'échec scolaire,
- Mieux connaître le public de l'école,
- Analyser collectivement les données issues des évaluations,
- Réfléchir collectivement à la collaboration avec le CPMS et avec les partenaires externes,
- Réfléchir à la façon d'améliorer les relations écoles-familles,
- Expérimenter de nouveaux dispositifs de collaboration.

Amélioration des pratiques pédagogiques au bénéfice de la réussite de tous les élèves :

Il faut tenter de remplacer le redoublement par des pratiques pédagogiques qui permettent de mieux gérer l'hétérogénéité des classes et la fragilité de certains élèves.

- Observer les compétences des élèves au service de l'action pédagogique différenciée.
- Construire un plan personnalisé d'apprentissage.
- Se former, échanger sur les pratiques pour l'apprentissage de l'écrit et du calcul.
- Se former, échanger sur les enjeux éducatifs de l'école maternelle.

Et nous dans tout ça ?

4) Les apports de Décolège au centre PMS II de Herstal :

Plusieurs agents de différentes disciplines (CPP, AS et direction) ont suivi la formation IFC.

Les équipes ont constitué un répertoire de jeux et adresses utiles pour les enfants de maternelle (à partir des plateformes et échanges), à proposer aux équipes éducatives et aux familles.

Le but est de modifier le regard des enseignants sur l'observation des élèves au moyen de jeux (domaines variés) et d'impliquer les familles.

Des ateliers jeux destinés aux parents d'élèves de maternelle ont été initiés afin de sensibiliser les parents à l'importance de jouer en famille.

Cette démarche sera intensifiée et évoluera dans les prochaines années, en fonction des observations.

En conclusion : une riche expérience construite sur un contenu théorique solidement étayé, un regard différent sur nos pratiques, un travail en collaboration avec l'équipe éducative fondé sur les mêmes bases par le biais de la formation, une approche concrète auprès des parents ... et le plaisir d'apporter tous ensemble une petite pierre à l'édifice de la construction des enfants.

Sylvie NICOLAS, directrice du CPMS II de Herstal

Au-delà de l'Espace Tremplin : le maillage social.

En février 2008, l'Unité de Didactique Générale et Intervention Educative de l'Université de Liège s'est vue confiée la mission par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (O.E.J.A.J) d'élaborer une **recherche-action** auprès des acteurs de terrain issus des sphères sociale, scolaire et judiciaire des arrondissements judiciaires de Liège, Huy, Verviers et Mons.

Cette recherche avait pour objectifs de construire un référentiel commun à l'ensemble des acteurs ainsi que de mettre en place un « *dispositif de concertation intersectorielle Enseignement-Aide à la Jeunesse* ».

La Province, via le Directeur de l'Espace Tremplin, a fait partie du Comité d'Accompagnement de cette recherche visant l'optimisation de la réflexion et des échanges entre les multiples acteurs intervenant autour de la problématique du décrochage scolaire et, à terme, son extension à l'ensemble de la Communauté française sous la forme de « Commissions intersectorielles ». Il s'agit des *Commissions Mixtes Locales (CML)* et *d'Arrondissement (CMA)*. Elles permettent non seulement d'échanger des connaissances et d'enrichir les compétences de chacun, mais aussi d'apporter une réponse globale à la situation du jeune. Les commissions peuvent également diffuser des constats, via un droit d'interpellation, vers les politiques et hautes administrations afin d'envisager et de concrétiser des réajustements.

La recherche s'est appuyée sur l'expérience et le réseau du « maillage social » tel que défini dans le projet provincial. Ce faisant, le « maillage social » est devenu l'archétype d'un dispositif qui s'étend aujourd'hui sur

l'ensemble des arrondissements de la province de Liège (ainsi qu'à Charleroi, Marche et Namur) tout en apportant des recommandations de bon fonctionnement et une méthodologie validée par plus de 300 acteurs de terrain et les autorités du monde de l'Enseignement obligatoire et de l'Aide à la Jeunesse. Deux rapports de recherche sont téléchargeables sur le site de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse¹.

Outre le maillage social développé au sens global du terme (discipline, conflits familiaux, problème de santé, assuétudes, ...), l'accent doit souvent être mis sur un problème sous-jacent et conséquent à un absentéisme ou un décrochage scolaire latent à savoir la précarité financière de certaines familles.

Ces difficultés se traduisent sous des formes visibles (pas de collation, pas de repas à midi, pas de tenue vestimentaire propre à la pratique de certaines activités scolaires,...) et sous des formes insidieuses. Dans ce dernier cas, il peut s'agir de jeunes qui restent à domicile pour aider la famille à surmonter des difficultés financières par exemple en effectuant des petits boulots, ou encore des jeunes qui ne peuvent se rendre à l'école faute de moyens financiers pour prendre les transports en commun,...

Face à ces constats débouchant sur des absentéismes ou des décrochages scolaires longs, le Centre Public d'Action Sociale de Seraing représenté par son Président et le Service d'Aide à la Jeunesse de Liège représenté par le Conseiller a mis en place le chaînon manquant du maillage à savoir un protocole relatif à l'aspect financier des contributions respectives. Via la Conférence des Présidents de CPAS, ce type de processus s'est étendu à de nombreuses communes du territoire provincial.

¹ www.oejaj.cfwb.be

L'intervention financière et le soutien des travailleurs sociaux des institutions publiques précitées permettent une rapidité d'action et une certaine efficacité dans le cadre de l'objectif recherché à savoir l'accrochage scolaire.

La réforme toute récente du décret relatif à l'Aide à la Jeunesse du 4 mars 1991 porte en ses articles 23 et 23 bis l'organisation de plateformes de concertation entre le SAJ et les

CPAS d'une part, entre le SAJ et l'Enseignement, d'autre part. C'est un peu l'aboutissement concret de l'ensemble du processus évoqué ci-dessus puisque désormais ces instances disposent d'un caractère officiel.

Didier DIRIX
Directeur

Toujours bon à savoir

En route vers un meilleur dépistage des troubles de la croissance !

Environ 3% de tous les nourrissons naissent petits pour l'âge gestationnel. 10% d'entre eux ne rattraperont pas leur retard et garderont une taille plus petite jusqu'à l'âge adulte si le problème n'est pas diagnostiqué et correctement pris en charge.

Les enfants nés avec un poids et/ou taille inférieurs à 2 déviations standards (SDS) par rapport à l'âge gestationnel et au sexe (PAG) ont un risque plus élevé de :

-Morbidity et mortalité en période périnatale,

-Déficit neurologique et d'un retard de développement cognitif,

-Développer des maladies cardiovasculaires, des troubles métaboliques, des problèmes psychosociaux, une broncho-pneumopathie obstructive, une insuffisance rénale et une altération des fonctions de reproduction à l'âge adulte...

Un dépistage et une orientation précoces vers le spécialiste permettent un diagnostic rapide et une prise en charge adaptée réduisant les risques et pouvant normaliser la croissance et la taille.

Comment poser le diagnostic ?

-Diagnostiquer un enfant né PAG nécessite :

- oUne connaissance précise de l'âge gestationnel,
- oLa mesure précise du poids, de la taille et du périmètre crânien à la naissance,
- oLa définition d'un seuil par rapport à des données de référence provenant d'une population appropriée.

Quel enfant faut-il référer ?

-Un enfant d'au moins 4 ans avec :

- Taille actuelle <-2.5 SDS sur la courbe de croissance flamande actuelle 2004
 - Taille SDS > SD en-dessous de la taille cible SDS
- Un enfant qui ne montre pas de croissance de rat-

trapage (= vitesse de croissance <0SDS dans le courant de l'année écoulée)
- Un enfant avec un poids à la naissance et/ou une taille à la naissance <-2SDS

Lorsque le diagnostic est bien posé, le traitement indiqué consiste en l'injection d'hormones de croissance, qui dans ce cas est remboursée. Le dépis-

tage réalisé en médecine scolaire a donc toute son importance pour éviter toutes les problématiques précitées...à vos toises et calculs.

La Coordination PSE

La présentation du cahier spécial des charges en matière d'alimentation

Ce 26 mars 2013, à l'initiative des Cabinets des Ministres LAANAN et SIMONET, les CLPS (Centre Local Promotion Santé) conviaient les intervenants scolaires et les Services PSE à la présentation du cahier spécial des charges.

Par la création de celui-ci, les Ministères de la Fédération Wallonie Bruxelles ont voulu aider les écoles à proposer une alimentation équilibrée, savoureuse et durable dans les cantines.

Le cahier spécial des charges comporte deux volets :

- **Un volet administratif** qui renseigne sur les marchés publics.

- **Un volet technique** qui comporte toutes les infor-

mations et les exigences qui permettent d'accéder à des repas équilibrés et durables. Il a été affiné grâce à la collaboration des Hautes Ecoles de diététique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour soutenir les écoles dans leurs démarches, des formations de trois modules sont proposées aux cuisiniers ainsi qu'un coaching personnalisé par des professeurs de la Haute Ecole.

Les CLPS ont rappelé que la mise en place d'une telle démarche n'est intéressante que si elle est réfléchi sur le long terme avec la participation de chaque membre de la communauté scolaire. C'est dans ce contexte que le Service PSE ou les Centres PMS ont toute leur place !

La demi-journée d'information s'est terminée par la présentation de l'outil « se mettre à table » de l'Asbl Cordes. Celui-ci propose une série de questions ouvertes à propos de l'alimentation. Celles-ci permettent d'amorcer une réflexion sur l'alimentation à l'école en vue de parfaire la situation. L'outil « se mettre à table » sera disponible au plus tard en septembre 2013.

La Coordination PSE

Exposition « l'Univers de l'Amour » au CVPS

Dans le cadre de son programme de formation du deuxième semestre 2013, le CVPS (Centre Verviétois de Promotion de la Santé) propose en octobre en partenariat avec les centres de planning familial de l'arrondissement de Verviers², la découverte de l'exposition « l'Univers de l'Amour ».

Cet outil d'introduction au débat avec les jeunes de 13 à 18 ans, autour des relations amoureuses et de la sexualité, est un voyage interactif dans l'imaginaire, envisagé comme une parabole de l'histoire amoureuse.

Pour le public scolaire, les animations à l'exposition se dérouleront au CVPS les lundis après-midi et les vendredis matin du 30 septembre 2013 au 25 octobre 2013.

L'animation et la visite de l'exposition sont gratuites.

Pendant l'exposition, les professeurs ou accompagnants seront invités s'ils le désirent, à visiter le centre de documentation du CVPS. Ils ne seront cependant pas conviés à participer à l'animation de l'exposition avec leur groupe.

Si cette exposition vous intéresse, veuillez réserver votre visite en surfant sur notre site www.cvps.be ou par courriel à info@cvps.be au plus tard pour le 15 septembre 2013.

L'équipe du CVPS

Les équipes PSE ... A VOS AGENDAS !

La prochaine journée d'échanges inter-équipes aura lieu ce vendredi 28 juin 2013 au Château de Jehay.

Cette journée sera notamment consacrée à l'élaboration du projet de Service 2014-2020.

Vous recevrez plus d'informations tout prochainement.

²Planning « Inforcouple », Planning familial FPS de Spa et de Verviers, et planning « La famille heureuse ».

**IL Y A
QUOI
DANS CE QUE
TU BOIS ?**

Médicaliser plus vite des Boissons - Constaté à la fin de la Province de Liège -
Éditeur responsable: Province de Liège, Place St Lambert 18A, 4000 Liège



Une collaboration de la Promotion de la Santé à l'École
et de l'Enseignement de la Province de Liège
www.provincedeliege.be



Affiche de Monsieur Toon Van den Bos. (Article page 6 et 7)

ÉCHO de la GUIDANCE

Dites-nous, dites-leur...

L " **Echo de la guidance** ", un bulletin d'information commun aux trois Services ...

Pourquoi ?

Pour échanger entre nous, pour faire connaître les nouvelles intéressantes du moment...

Pour qui ?

Pour vous, pour nous, pour d'autres, ...

En fait, ces pages sont les vôtres !

Faites-nous part de vos projets, de vos actions, ... valorisez-les !

Vous êtes au courant d'informations intéressantes ? Si elles le sont pour vous, elles peuvent l'être pour d'autres... parlez-en !

Comment communiquer vos projets, vos actions, vos news ? Par mail !

A votre Coordination ou à votre Direction

Si vous ne venez pas spontanément à nous, nous viendrons à vous !